

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2008

1. DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE.

A la suite du récent renouvellement des conseils municipaux, il y a lieu de désigner un élu « Correspondant Défense » qui aura vocation à développer le lien Armée-Nation. Interlocuteur privilégié de l'autorité militaire territoriale et vecteur d'information sur les activités de défense, son rôle sera informatif et pédagogique. Le CM désigne Madame Michèle DUMONT, Correspondant Défense.

2. INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL.

Suite au récent renouvellement de l'assemblée, le CM décide d'accorder « l'indemnité de Conseil » au taux de 100% à Madame le Receveur Municipal, à compter de la gestion 2008.

3. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AUPRES DE L'ATDA.

Suite au récent renouvellement de l'assemblée, le CM désigne Monsieur Sylvain SANTERRE pour siéger au sein de l'Assemblée Générale de l'Agence Technique Départementale de l'Allier.

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Commission communale des Impôts directs** : suite au renouvellement récent de l'assemblée, le CM établit la liste des 12 commissaires titulaires et des 12 commissaires suppléants à proposer à la Direction des Services Fiscaux de l'Allier.

➤ **La Commission voirie** a procédé à une tournée des chemins et constaté le mauvais état de nombreux fossés. Les services de l'Équipement vont établir une planification de rénovation en tenant compte des urgences. Il sera ensuite procédé à un appel d'offres auprès d'entreprises.

➤ **Service Minimum d'Accueil des enfants en cas de grève des enseignants** : le CM ne peut le mettre en place, le personnel communal de remplacement n'étant actuellement pas suffisant.

➤ **Suivi agronomique des boues de la station** : le Maire rend compte aux conseillers que la société TERRALYS de Varennes sur Allier a été retenue pour un montant de 1596 € TTC. Les premières analyses (boues et sols) ont été réalisées et l'épandage entièrement effectué. Les services du Bureau De la Qualité de l'Eau nous informent que la capacité de la station est à son maximum et qu'il faudrait donc envisager une extension de l'installation.

➤ **Déchets verts au Lotissement** : Ainsi qu'il en a déjà été fait mention en conseil du 27/09/2007, il est rappelé que le Règlement Sanitaire Départemental interdit tout dépôt de cette espèce, laissant pour seule possibilité son transport à la déchetterie. Il sera donc procédé à la fermeture du site. Pour répondre aux besoins locaux, la remorque de la commune sera mise à disposition une fois par quinzaine sous surveillance d'un employé. Une information préalable sera effectuée auprès des habitants du Lotissement.

➤ **Informations sur les dossiers en cours** :

- Nouvelle rédaction de la convention relative à la vente de chaleur aux particuliers ;
- Aide à la recherche d'un lieu d'implantation du Petit Casino ;
- Logements face à l'église : les sondages ont été réalisés dans le jardin de l'ancienne cure. Un surplus pour le renforcement de la route s'élève à 47 100 €HT, pris en charge pour moitié par l'OPD d'HLM ;
- Aménagement d'une bibliothèque : le plan de financement ne pouvant être réalisé comme prévu, le projet est abandonné.

- PLU : la réunion tenue ce jour en mairie en présence des services de l'Équipement Etat, Equipement Département et du bureau d'Études a permis d'avancer vers la finalisation du projet à intervenir après réception des documents définitivement et enfin corrigés.

- Giratoire : une réunion est programmée le 26 mai avec les représentants du Conseil général pour reconsidérer le projet en mettant principalement la priorité sur la Sécurité ; les travaux d'aménagement des réseaux restent prévus comme initialement ;

- Vacance de poste d'agent d'entretien : les travaux importants à réaliser en cette période de l'année (tonte, broyage, plantations) impliquent un recrutement urgent mais rendu difficile par l'obligation de détention du permis PL : à titre d'information, un devis d'entretien des espaces verts réalisé par une entreprise indique un coût global de 17 000 €par an ;

- Organisation financière du feu d'artifice de la Fête Patronale ;

- Il a été procédé par les services de Sécurité à l'enlèvement d'anciennes fusées paragrêles qui étaient encore stockées dans le grenier de la Mairie ;

- Implantation future à caractère exécutoire, d'un radar de contrôle de vitesse 90 km/h, avant l'entrée Sud du bourg, au niveau du bas de la côte de Magnoux ;

- Evocation de la possibilité pour les élus d'effectuer bénévolement et de façon occasionnelle de petits travaux communaux de nettoyage ou de rénovation.

➤ **Commission communication** : un bulletin d'informations sera diffusé en juin et décembre de chaque année. Pour l'élaboration du premier une réunion aura lieu le mardi 27 mai à 20 h 30. Un site Internet présentant les actions communales, les comptes rendus de réunions de conseil municipal, les heures d'ouverture du Secrétariat, etc. est en cours de réalisation. Un accès Internet sera disponible en Mairie pour les personnes intéressées et qui auront préalablement accepté la charte informatique. Un cahier de présence destiné en outre à recueillir les remarques utiles sera tenu en Mairie.

➤ **Réunions-Manifestations** :

- Réunion le 16 mai à 14 h au Centre Social, organisée par plusieurs instances intercommunales, sur le thème du service de proximité pour la Petite Enfance et l'Enfance : Annie MARTINET y assistera.

- Réunion le 22 mai à 20 h 30 en Mairie, du bureau de l'UDAM et de la Municipalité pour concrétiser la cession du lave-vaisselle (installé dans la cuisine de la Salle Alain Fournier) à la commune.

- Assemblée Générale du « Conservatoire des Sites de l'Allier », le 31 mai à 14 h 30 à St Pourçain S/Besbre : Lucile CHAUVET y sera présente.

- Dimanche 1^{er} juin, Journée nationale « Tous à vélo » : Jérôme JOMIER est chargé de l'organisation.

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu à 21 h à la Mairie de MEAULNE, le mercredi 25 juin 2008.